

Un tunnel, une déviation, des camions

LES RÉPONSES DE LA DREAL

C'est sûrement la revendication qui fédère le plus de craintes de la part des riverains de Saint-Béat : la déviation provisoire de la circulation en sortie sud du tunnel qui longerait le groupe scolaire et emprunterait le pont neuf. Le point avec **Jean-Christophe Fruhauf**, technicien à la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) qui agit en tant que maître d'œuvre dans ce service déconcentré du Ministère de l'Ecologie.

Où en sont les travaux dans le tunnel et du pont de Fos-Arlos?

«Le percement et le bétonnage du tunnel sont terminés, nous démarrons actuellement la phase de l'équipement du tunnel, c'est-à-dire que nous installons la ventilation, les luminaires, les systèmes de sécurité. C'est une phase qui devrait durer six mois. C'est un ouvrage important en termes de sécurité donc il faudra avant la mise en circulation, procéder à une marche à blanc, c'est à dire tester tous les équipements avant la mise en circulation qui est prévue en juin 2017.

Concernant, les travaux de franchissement, nous finalisons la chaussée et le giratoire mais aussi la construction de deux ouvrages d'art un qui enjambreront le ruisseau de Lez par la route nationale et un autre pour la départementale 44 E. Là



Entre 600 et 800 camions par jour passent par Saint-Béat.

aussi, on s'organise pour une mise en circulation pour fin 2017.

Pourquoi le tracé initial n'a pas pu être respecté ?

Il y a eu des contraintes environnementales, entre la zone humide et la présence de faune à préserver comme les écrevisses à pattes blanches, mais aussi il y a eu des difficultés techniques géologiques, nous les avons prises en compte mais des études complémentaires ont été faites par rapport à la stabilité du massif et nous avons dû décaler légèrement le tracé initial en contrebassant vers la Garonne. Ce tracé plus bas réduit la con-

trainte géologique : on supprime un ouvrage d'art pour avoir un support plus ferme par rapport à la stabilité du massif.

Comprenez-vous les craintes des habitants et riverains face à la déviation provisoire proposée ?

Des craintes ont en effet été exprimées lors de la dernière réunion publique à Saint-Béat et nous finalisons actuellement des études dont les conclusions sont attendues avant cet été. Concernant les craintes de nuisances sonores, nous allons procéder dès cette semaine à des études acoustiques pour mesurer les niveaux sonores sur l'itinéraire dévié. Nous ferons de même pour la qualité de l'air. Une autre étude est en cours sur le fonctionnement du carrefour au niveau du Pont neuf avec la mise en place de feux tricolores par rapport à l'é étroitesse des chaussées, nous avons modélisé en heure de pointe le trafic pour mieux se rendre compte de la future circulation. Concernant la sécurité, nous proposons la création d'un chemin piétonnier pour séparer le flux des voitures et des piétons, c'est un chemin qui partirait du pont neuf et qui arriverait au niveau du stade du collège.

Mais je tiens à rappeler que nous agissons dans l'intérêt collectif, cette déviation qui après consultation pourrait être effective en 2017 jusqu'en 2020 apporterait une bouffée d'oxygène au centre-ville de Saint-Béat et de Marignac. Une réunion publique sur le rendu de ces enquêtes est prévue.